

UNIVERSITE THOMAS SANKARA

Centre d'Etudes, de Documentation
et de Recherche Economiques et Sociales (CEDRES)

REVUE ECONOMIQUE ET SOCIALE AFRICAINE

SÉRIES ÉCONOMIE

Effect of inclusive growth on political instability in Sub-Saharan Africa?

Adama SAWADOGO, Noël THIOMBIANO & Relwendé SAWADOGO

Effet des cadres réglementaire et politique sur l'exécution des projets en Partenariats Public-Privé en Afrique de l'ouest

Foussény SINGBEOGO & Salamata LOABA

Analyse du consentement à payer (CAP) et ses déterminants pour les mutuelles de santé au Burkina Faso ?

Issa SARAMBE & Moïse KABORE

Effet de la conciliation études-travail sur l'accès à l'emploi permanent au Burkina Faso

Ibrahima OUEDRAOGO & Salimata TRAORE

Nécessité de repenser le mode traditionnel de recrutement dans la fonction publique

Kossi AFFO

Détention d'Effets Publics par les Banques et Investissement Public dans l'UEMOA

Soumaïla WONI

La REVUE CEDRES-ETUDES « séries économiques » publie, semestriellement, en français et en anglais après évaluation, les résultats de différents travaux de recherche sous forme d'articles en économie appliquée proposés par des auteurs appartenant ou non au CEDRES.

Avant toute soumission d'articles à la REVUE CEDRES-ETUDES, les auteurs sont invités à prendre connaissance des « recommandations aux auteurs » (téléchargeable sur www.cedres.bf).

Les articles de cette revue sont publiés sous la responsabilité de la direction du CEDRES. Toutefois, les opinions qui y sont exprimées sont celles des auteurs.

En règle générale, le choix définitif des articles publiables dans la REVUE CEDRES-ETUDES est approuvé par le CEDRES après des commentaires favorables d'au moins deux (sur trois en générale) instructeurs et approbation du Comité Scientifique.

La plupart des numéros précédents (79 numéros) sont disponibles en version électronique sur le site web du CEDRES www.cedres.bf.

La REVUE CEDRES-ETUDES est disponible au siège du CEDRES à l'Université Thomas SANKARA et dans toutes les grandes librairies du Burkina Faso et aussi à travers le site web l'UTS ou par le lien : <https://www.journal.uts.bf/index.php/cedres>

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Pr Pam ZAHONOGO, Université Thomas SANKARA (UTS)

COMITE EDITORIAL

Pr Pam ZAHONOGO, UTS Editeur en Chef

Pr Noel THIOMBIANO, UTS

Pr Denis ACCLASATO, Université d'Abomey Calavi

Pr Akoété AGBODJI, Université de Lomé

Pr Chérif Sidy KANE, Université Cheikh Anta Diop

Pr Eugénie MAIGA, Université Norbert ZONGO Burkina Faso

Pr Mathias Marie Adrien NDINGA, Université Marien N'Gouabi

Pr Omer COMBARY, UTS

Pr Abdoulaye SECK, Université Cheikh Anta DIOP

Pr Charlemagne IGUE, Université d'Abomey Calavi

SECRETARIAT D'EDITION

Dr Yankou DIASSO, UTS

Dr Théodore Jean Oscar KABORE, UTS

Dr Jean Pierre SAWADOGO, UTS

Pr Idrissa OUIMINGA, UTS

COMITE SCIENTIFIQUE DE LA REVUE

Pr Abdoulaye DIAGNE, UCAD (Sénégal)

Pr Adama DIAW, Université Gaston Berger de Saint Louis

Pr Gilbert Marie Aké N'GBO, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

Pr Albert ONDO OSSA, Université Omar Bongo (Gabon)

Pr Mama OUATTARA, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)

Pr Youmanli OUOBA, UTS

Pr Kimséyinga SAVADOGO, UTS

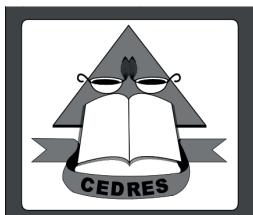
Pr Nasser Ary TANIMOUNE, Université d'Ottawa (Canada)

Pr Noel THIOMBIANO, UTS

Pr Gervasio SEMEDO, Université de Tours

Pr Pam ZAHONOGO, UTS

Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherche Economiques et Sociales (CEDRES)



www.cedres.bf

REVUE CEDRES-ETUDES

Revue Economique et Sociale Africaine

REVUE CEDRES-ETUDES N°80

2^e Semestre 2025

SOMMAIRE

Effect of inclusive growth on political instability in Sub-Saharan Africa? Adama SAWADOGO, Noël THIOMBIANO & Relwendé SAWADOGO.....	05
Effet des cadres réglementaire et politique sur l'exécution des projets en Partenariats Public-Privé en Afrique de l'ouest Foussény SINGBEOGO & Salamata LOABA.....	56
Analyse du consentement à payer (CAP) et ses déterminants pour les mutuelles de santé au Burkina Faso ? Issa SARAMBE & Moïse KABORE.....	88
Effet de la conciliation études-travail sur l'accès à l'emploi permanent au Burkina Faso Ibrahima OUEDRAOGO & Salimata TRAORE.....	125
Nécessité de repenser le mode traditionnel de recrutement dans la fonction publique Kossi AFFO.....	159
Détention d'Effets Publics par les Banques et Investissement Public dans l'UEMOA Soumaila WONI.....	188

Effet de la conciliation études-travail sur l'accès à l'emploi permanent au Burkina Faso

Ibrahima OUEDRAOGO

Université Thomas SANKARA, Burkina Faso.

Téléphones : +226 71 92 81 14 / +226 06 35 59 08 ;

Courriel : ouedibrahima@gmail.com

ORCID : <https://orcid.org/0009-0006-1270-4891>

Salimata TRAORE

Université Thomas SANKARA, Burkina Faso

Téléphones : +226 62 13 22 48 Courriel : trasal-ly@yahoo.fr.

ORCID : <https://orcid.org/0000-0002-8373-4995>

Résumé

Dans les pays en développement, la conciliation entre études et travail est une stratégie courante chez les jeunes confrontés à la rareté des emplois permanents. Cette étude analyse l'effet de cette double activité sur la probabilité d'accéder à un emploi permanent au Burkina Faso. L'analyse s'appuie sur les données de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI, 2018) et mobilise un modèle probit complété par la Méthode des Variables Dépendantes Censurées pour les Modèles Probit Multivariés (MVDCPM). Les résultats indiquent que la conciliation études-travail est associée à une probabilité plus faible d'accès à un emploi permanent. L'écart observé s'explique principalement par des différences dans la valorisation des caractéristiques individuelles sur le marché du travail. Ces résultats mettent en évidence les limites d'une conciliation études-travail contrainte et soulignent la nécessité de mieux encadrer le travail étudiant afin de favoriser une insertion professionnelle durable.

Mots-clés : conciliation études-travail ; emploi permanent ; jeunes ; marché du travail ; Burkina Faso.

Abstract

In developing countries, combining study and work is a common strategy among young people facing limited access to permanent employment. This paper examines the effect of study-work combination on access to permanent jobs in Burkina Faso. Using data from the 2018 Integrated Regional Survey on Employment and the Informal Sector (ERI-ESI), the analysis relies on a probit model combined with the Multivariate Decomposition for Censored Dependent Variables in Probit Models (MVDCPM). The results show that combining study and work is associated with a lower probability of accessing permanent employment. The observed gap is mainly driven by differences in the valuation of individual characteristics in the labour market. These findings highlight the need for policies that better structure and recognise student work in order to support sustainable labour market integration.

Keywords: study-work combination; permanent employment; youth; labour market; Burkina Faso.

Introduction

Dans de nombreux pays en développement, la précarité du marché du travail oblige les jeunes à déployer diverses stratégies d'adaptation pour faciliter leur insertion professionnelle (Diallo et Huitric, 2017). Cette précarité résulte d'un ensemble de facteurs structurels : une faible capacité de création d'emplois décents, la dominance persistante du secteur informel, l'insuffisance des politiques actives de l'emploi et la faible adéquation entre les formations dispensées et les besoins du marché du travail. À cela s'ajoutent des chocs économiques récurrents, l'instabilité institutionnelle, et la faible productivité des entreprises, qui limitent la possibilité d'offrir des emplois stables et socialement protégés.

Pourtant, l'emploi demeure un pilier essentiel de la stabilité économique et sociale. Malgré cela, il reste souvent inaccessible ou marqué par l'instabilité. En 2023, près de 453 millions de personnes étaient en situation de sous-utilisation de leur force de travail dans le monde (OIT, 2023). En Afrique, la réalité est encore plus marquée : plus de 83 % des travailleurs évoluent dans le secteur informel (OIT, 2024), ce qui les prive en grande majorité des droits et avantages associés au travail formel, tels que la protection sociale, la sécurité du revenu ou les possibilités de carrière.

Selon le Bureau International du Travail, l'emploi permanent se définit comme un poste salarié stable et assorti de protections sociales. Pour les travailleurs indépendants, la notion de permanence renvoie davantage à la régularité et à la formalisation de l'activité. Dans les pays en développement, l'accès à un tel emploi demeure rare, principalement en raison de la forte prévalence du secteur informel et des difficultés économiques structurelles (OIT, 2020).

Face aux contraintes économiques, de nombreux jeunes choisissent de concilier études et travail comme stratégie d'adaptation. Cette double activité se présente non seulement comme une réponse à la précarité financière des ménages et à l'absence de soutien financier (Glick et Sahn, 1997 ; Houmtondji, 2019), mais aussi comme un moyen de renforcer leur employabilité.

En effet, acquérir une expérience professionnelle dans un marché du travail très concurrentiel devient un atout essentiel pour ces jeunes (Baah-Boateng, 2016).

Bien que cette conciliation ne résolve pas directement la question du sous-emploi, elle offre néanmoins une opportunité de transition vers un emploi stable. De plus, elle permet de poursuivre ses études malgré des contraintes financières importantes. Par ailleurs, les insuffisances des systèmes éducatifs, souvent déconnectés des réalités du marché du travail, ainsi que certaines normes sociales qui valorisent le travail comme un signe de responsabilité, de maturité ou de quête d'autonomie, favorisent cette pratique (Anyanwu, 2014 ; Adams et Hicks, 2000).

Plusieurs cadres théoriques permettent d'analyser cette conciliation. La théorie du capital humain (Becker, 1964) considère cette stratégie comme un investissement bénéfique. La segmentation du marché du travail (Doeringer et Piore, 1971) souligne que son effet dépend du type d'emploi exercé. L'apprentissage expérientiel (Kolb, 1984) valorise l'expérience acquise sur le terrain. Enfin, la théorie du capital social (Bourdieu, 1986) met en avant l'importance des réseaux créés dans l'accès à l'emploi.

Les études empiriques révèlent des effets contrastés. Certaines montrent que la conciliation favorise l'insertion professionnelle, surtout lorsque l'expérience est pertinente (Stern et Nakata, 1991 ; Müehlemann et Wolter, 2014). D'autres soulignent que des emplois précaires pendant les études limitent l'accès à un emploi permanent, en particulier dans les pays à forte informalité (OCDE, 2021). D'autres encore insistent sur l'importance du contexte et des caractéristiques individuelles (Okojie, 2003), ce qui rend les effets de cette conciliation variables et complexes.

Au Burkina Faso, le marché du travail est largement informel : moins de 10 % des jeunes accèdent à un emploi permanent cinq ans après leurs études (INSD, 2018), et le sous-emploi des jeunes atteint près de 31 % (INSD, 2020). La jeunesse massive (plus de 65 % de la population a moins de 25 ans) et les causes économiques des abandons scolaires (ERI-ESI, 2018) justifient l'analyse du cas burkinabè, où la conciliation études-travail est souvent une nécessité plus qu'un choix.

Peu de recherches ont spécifiquement analysé l'effet de cette double activité sur l'accès à un emploi permanent au Burkina Faso. Certains travaux évoquent des bénéfices indirects (Kobré, 2022 ; Sawadogo, 2020; CARDES, 2024), mais aucun n'évalue directement cette relation. Cette recherche pose donc la question : Dans quelle mesure la conciliation entre études et travail influence-t-elle l'accès à un emploi permanent pour les jeunes au Burkina Faso ? Elle vise à évaluer l'effet de cette stratégie sur la probabilité d'obtenir un emploi durable, en considérant à la fois les expériences acquises et les réseaux constitués. L'hypothèse centrale est que cette double activité augmente les chances d'accéder à un emploi permanent.

Pour répondre à cette problématique, l'étude mobilise la Méthode des Variables Dépendantes Censurées pour les Modèles Probit Multivariés (MVDCPM), à partir des données de l'enquête ERI-ESI 2018.

La suite du travail se structure comme suit : la section 2 présente la littérature existante ; la section 3 détaille la méthodologie ; la section 4 expose les résultats ; et la section 5 conclut et propose des recommandations.

1. Revue de littérature sur la conciliation études-travail et l'accès à un emploi permanent

1.1. Revue théorique

1.1.1. La théorie du capital humain et la théorie de la segmentation du marché du travail

La théorie du capital humain, formulée par Becker (1964), valorise les investissements en éducation et en expérience comme leviers de productivité et d'employabilité. Elle suggère que la combinaison études-travail permet aux jeunes d'acquérir des compétences polyvalentes, favorisant leur insertion dans des emplois permanents. Cependant, cette vision est nuancée : des études (Rosenbaum et al., 2001 ; Beaupère, 2007) montrent qu'un travail excessif ou peu qualifié peut nuire à la réussite scolaire.

De plus, les jeunes issus de milieux modestes sont souvent contraints d'accepter des emplois précaires, sans véritable impact positif sur leur parcours professionnel (Duru-Bellat, 2006).

Ainsi, l'efficacité de cette stratégie dépend du contexte socio-économique, du type d'emploi exercé et des ressources individuelles.

La théorie de la segmentation du marché du travail (Doeringer et Piore, 1971) complète cette analyse en divisant le marché en deux segments : le primaire, composé d'emplois stables et bien rémunérés, et le secondaire, caractérisé par la précarité et l'absence de perspectives. La conciliation études-travail peut ouvrir l'accès au segment primaire si l'expérience est valorisée, mais peut aussi enfermer les jeunes dans le segment secondaire, surtout si les emplois occupés sont peu qualifiants. Cette théorie souligne ainsi que les effets de la double activité varient selon la qualité des emplois étudiants et leur alignement avec les objectifs professionnels.

1.1.2. La théorie de l'apprentissage expérientiel et la théorie de la carrière protéenne

La théorie de l'apprentissage expérientiel (Kolb, 1984) souligne que l'apprentissage passe autant par la pratique que par la théorie. Travailler pendant les études permet aux jeunes d'appliquer leurs connaissances en contexte réel, renforçant ainsi leurs compétences et leur employabilité. Cette expérience développe des aptitudes techniques et transversales (Guilbert, 2011), mais son efficacité dépend de la qualité du cadre professionnel et de la cohérence entre emploi et formation.

Dans le prolongement, la théorie de la carrière protéenne (Hall, 1976) valorise l'autonomie et la flexibilité dans les parcours professionnels. Les étudiants actifs développent adaptabilité et auto-direction, des qualités prisées dans un marché en constante évolution. Toutefois, cette dynamique n'est pas accessible à tous : les jeunes de milieux modestes vivent souvent cette double activité comme une contrainte économique (Côté, 2002), ce qui limite leur capacité à orienter librement leur parcours. De plus, réussir une carrière protéenne suppose un accès à l'information et aux réseaux (Arthur et Rousseau, 1996), des ressources inégalement réparties.

1.2. Revue empirique

1.2.1. La conciliation études-travail : un levier d'employabilité

Plusieurs travaux montrent que le travail pendant les études constitue un atout majeur pour l'insertion professionnelle. Ruhm (1997), aux États-Unis, observe que les étudiants qui cumulent études et emploi accèdent plus rapidement à des postes permanents, en raison de l'expérience pratique acquise. De même, Blasko et al. (2002), en Europe centrale, soulignent que cette expérience améliore significativement les perspectives professionnelles, surtout lorsque les emplois sont en lien avec la formation suivie.

Au Canada, Boudarbat et Chernoff (2012) révèlent que les bénéfices de la conciliation études-travail sont particulièrement élevés lorsque les emplois occupés sont alignés sur les aspirations professionnelles des étudiants. Ce constat est confirmé par Baert et al. (2015) en Belgique, qui montrent que l'expérience professionnelle acquise pendant les études accroît l'employabilité et réduit la durée de recherche du premier emploi. En Afrique, les travaux de Garcia et Fares (2008) mettent en évidence que l'expérience professionnelle précoce améliore l'accès à l'emploi formel, notamment dans des pays où la concurrence est forte pour un nombre limité de postes qualifiés.

Ces résultats confirment l'idée que la conciliation études-travail contribue à renforcer le capital humain et social des étudiants, en réduisant le décalage entre formation académique et compétences professionnelles.

1.2.2. Conciliation études-travail : un facteur limitant

Certaines études mettent en lumière les effets négatifs de la conciliation études-travail. Curtis et Shani (2002), au Royaume-Uni, montrent qu'au-delà de 20 heures de travail hebdomadaire, les performances scolaires chutent, réduisant l'accumulation de capital humain. De leur côté, Leuven et Oosterbeek (2011) notent que les emplois étudiants sont souvent précaires et peu liés au marché du travail formel.

En Afrique subsaharienne, Filmer et Fox (2014) soulignent que les jeunes actifs dans l'informel durant leurs études risquent de rester confinés dans des emplois précaires à faible mobilité. Cela rejoint la théorie de la segmentation du marché du travail (Doeringer et Piore, 1971), qui montre que les premières expériences professionnelles influencent durablement les trajectoires. Ainsi, lorsque les emplois sont peu qualifiants, la double activité peut compromettre la réussite scolaire et l'insertion professionnelle.

1.2.3. Conciliation études-travail : rôle des facteurs économiques et contextuels

Certaines études mettent en lumière les effets négatifs de la conciliation études-travail. Curtis et Shani (2002), au Royaume-Uni, montrent qu'au-delà de 20 heures de travail hebdomadaire, les performances scolaires chutent, réduisant l'accumulation de capital humain. De leur côté, Leuven et Oosterbeek (2011) notent que les emplois étudiants sont souvent précaires et peu liés au marché du travail formel.

En Afrique subsaharienne, Filmer et Fox (2014) soulignent que les jeunes actifs dans l'informel durant leurs études risquent de rester confinés dans des emplois précaires à faible mobilité. Cela rejoint la théorie de la segmentation du marché du travail (Doeringer et Piore, 1971), qui montre que les premières expériences professionnelles influencent durablement les trajectoires. Ainsi, lorsque les emplois sont peu qualifiants, la double activité peut compromettre la réussite scolaire et l'insertion professionnelle.

2. Approche méthodologique

2.1. Modèle théorique

La méthode des Variables Dépendantes Censurées pour les Modèles Probit Multivariés (MVDCPM), proposée par Powers et al. (2011), constitue une avancée dans l'analyse des écarts entre groupes en contexte non linéaire.

Avant de justifier son usage, il convient de revenir sur les approches antérieures. La méthode d'Oaxaca-Blinder (1973) permet de décomposer les écarts en deux effets : celui des caractéristiques et celui des coefficients. Bien qu'elle soit largement utilisée, elle est limitée aux modèles linéaires et ne convient pas aux variables dépendantes binaires ou aux relations complexes entre variables.

Fairlie (2005) propose une alternative adaptée aux modèles binaires (logit/probit), utile pour l'analyse de l'accès à l'emploi. Toutefois, cette méthode est moins efficace dans les contextes multivariés complexes, et ne capture pas toutes les interactions entre variables explicatives.

C'est pour surmonter ces limites que la méthode MVDCPM est retenue ici. Elle permet une décomposition fine dans des contextes non linéaires, prenant en compte les effets des caractéristiques, des coefficients, et les interactions complexes. Elle est particulièrement adaptée à la variable binaire "emploi permanent", et permet de simuler des scénarios contrefactuels. De plus, elle traite la nature censurée des données, ce qui améliore la précision dans l'identification des contributions spécifiques des variables explicatives.

2.2. Spécification du modèle

La probabilité d'accès à un emploi permanent est formulée comme suit :

$P(Y_i = 1 | X_i) = F(X_i\beta)$ où : Y_i est une variable binaire indiquant si l'individu i a accès à un emploi permanent $Y_i = 1$ ou non $Y_i = 0$; X_i est le vecteur des variables explicatives ; β est le vecteur des coefficients à estimer et F est une fonction de répartition cumulative (FRC).

Dans cette analyse, nous supposons que F suit une loi normale centrée réduite. Ainsi, le modèle spécifié est un modèle Probit, défini par :

$P(Y_i = 1 | X_i) = \Phi(X_i\beta)$ Où Φ représente la fonction de répartition cumulative de la loi normale standard :

$$\Phi(z) = \int_{-\infty}^z \frac{1}{\sqrt{2\pi}} e^{-\frac{t^2}{2}} dt$$

Le modèle Probit est estimé par la méthode du maximum de vraisemblance. La fonction de vraisemblance associée est donnée par :

$$L(\beta) = \prod_{i=1}^{n} [\Phi(X_i\beta)]^{Y_i} [1 - \Phi(X_i\beta)]^{1-Y_i}$$

La log-vraisemblance correspondante est : $\ell(\beta) = \sum_{i=1}^{n} [Y_i \ln \Phi(X_i\beta) + (1 - Y_i) \ln(1 - \Phi(X_i\beta))]$ Les coefficients β sont obtenus en maximisant cette log-vraisemblance. La décomposition par la méthode MVDCPM (Méthode des Variables Dépendantes Censurées pour les Modèles Probit Multivariés) qui permet une décomposition contrefactuelle des écarts moyens se présente comme suit :

L'écart total dans la probabilité moyenne d'accès à un emploi permanent entre les hommes (H) et les femmes (F) est défini par : $\Delta = \bar{P}_H - \bar{P}_F$ Où , $\bar{P}_H = \frac{1}{n_H} \sum_{i \in H} \Phi(X_i, \beta_H)$ est la probabilité moyenne pour les hommes. $\bar{P}_F = \frac{1}{n_F} \sum_{i \in F} \Phi(X_i, \beta_F)$ est la probabilité moyenne pour les femmes.

Cet écart peut être décomposé en deux parties principales :

- Effet des dotations (Δ_x) : Contribution des différences dans les caractéristiques observables XH et XF :

$$\Delta_x = \frac{1}{n_H} \sum_{i \in H} \Phi(X_i, \beta_F) - \frac{1}{n_F} \sum_{i \in F} \Phi(X_i, \beta_F)$$

- Effet des coefficients

(Δ_β) : Contribution des différences dans les coefficients estimés (β_H et β_F)

$$\Delta_\beta = \frac{1}{n_H} \sum_{i \in H} \Phi(X_i, \beta_H) - \frac{1}{n_F} \sum_{i \in F} \Phi(X_i, \beta_F)$$

Ainsi, l'écart total est exprimé comme : $\Delta = \Delta_x + \Delta_\beta$

2.2.3. Méthodes d'estimation utilisées et périodes d'étude

2.2.3.1. Méthodes d'estimation utilisées

Pour examiner l'effet de la conciliation études-travail sur l'accès à un emploi permanent au Burkina Faso, cette recherche utilise la méthode des modèles Probit multivariés appliquée à une variable dépendante censurée, combinée à la méthode MVDCPM (Méthode des Variables Dépendantes Censurées pour les Modèles Probit Multivariés), comme proposé par Powers et al. (2011). Cette approche permet de traiter les données censurées, typiques des enquêtes sur l'emploi, où certains individus n'ont pas encore accès à un emploi permanent à la date de l'enquête.

Le modèle Probit est utilisé pour estimer la probabilité d'accéder à un emploi permanent en fonction des caractéristiques individuelles et des modes d'insertion professionnelle. Il permet d'évaluer les effets marginaux de chaque variable explicative sur la probabilité d'accéder à un emploi permanent, tout en prenant en compte les relations non linéaires et les interactions complexes entre les variables.

La méthode MVDCPM est appliquée pour décomposer les écarts dans la probabilité d'accès à un emploi permanent entre les différents groupes de jeunes (ceux qui concilient études et travail versus ceux qui ne le font pas). Elle permet de séparer les effets des différences dans les caractéristiques (telles que l'âge, le sexe, le niveau d'éducation) des effets dus à la manière dont ces caractéristiques sont valorisées sur le marché du travail (effet des coefficients).

Les deux méthodes offrent une analyse fine des facteurs influençant l'accès à un emploi permanent, et permettent de simuler des scénarios contrefactuels pour mieux comprendre l'effet des différents facteurs.

2.3.2. Périodes d'étude

Les données utilisées dans cet article proviennent de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), réalisée en 2018 par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) du Burkina Faso. Cette enquête fournit des informations détaillées sur les caractéristiques démographiques, sociales et économiques des jeunes âgés de 15 à 34 ans, ainsi que sur leur situation professionnelle, y compris leur statut de travail, leurs parcours d'insertion professionnelle et les modes d'accès à l'emploi.

Les périodes d'étude couvrent principalement l'année 2018, où les jeunes étaient enquêtés sur leur expérience professionnelle, leur statut scolaire et leurs modes d'insertion sur le marché du travail. Cette période est cruciale pour évaluer l'effet des trajectoires hybrides études-travail, car elle correspond à un moment où l'accès à un emploi stable reste limité au Burkina Faso en raison de la faiblesse du secteur formel.

Les données de l'enquête 2018 sont analysées pour comprendre comment les jeunes ayant suivi des parcours hybrides (études et travail simultanément) se comparent à ceux ayant adopté un parcours plus classique (études sans travail) en termes d'accès à un emploi permanent.

2.4. Présentation des données

Les données mobilisées proviennent de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), conduite en 2018 par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD). Elle repose sur un échantillon national représentatif de 611 individus âgés de 15 à 24 ans, issus de zones urbaines et rurales, selon un plan de sondage stratifié en deux phases et proportionnel à la taille des zones.

L'enquête utilise quatre types de questionnaires, mais cette recherche se concentre sur ceux relatifs aux ménages et à l'emploi. L'analyse cible les 15-34 ans, groupe représentant les jeunes actifs les plus exposés aux enjeux d'insertion professionnelle. Ce ciblage permet d'examiner les facteurs influençant l'accès à un emploi permanent dans un contexte marqué par la coexistence des secteurs formel et informel.

2.5. Définition et choix des variables

2.5.1. La variable dépendante

La variable emploi permanent a été construite pour refléter la durée et la continuité de l'activité professionnelle, conformément aux recommandations de l'OIT (2013) et de la Banque mondiale (2019). Elle se distingue de l'emploi stable, en se concentrant sur la pérennité du lien d'emploi plutôt que sur sa qualité institutionnelle (Fields, 2011).

a) Critères retenus

- **Salariés** : emploi considéré permanent en cas de CDI, de CDD convertible ou renouvelable, voire de contrat verbal.
- **Non-salariés** : activité principale exercée de façon continue et déclarée comme source de revenu.

b) Règle de décision

La variable binaire prend la valeur **1** si les conditions ci-dessus sont remplies, **0** sinon. Ce codage repose sur des références empiriques solides (Roubaud et Torelli, 2013) et la typologie contractuelle de l'OIT, en distinguant la permanence contractuelle pour les salariés et la régularité d'activité pour les indépendants.

2.5.2. Les variables explicatives

2.5.2.1. Variables sociodémographiques

Le groupe d'âge : Cette variable catégorielle indique la tranche d'âge à laquelle appartient l'individu. Elle est divisée en deux intervalles. L'intervalle [15-24 ans [correspond à 0 ; [24-34 ans] correspond à 1. Selon (Becker, 1964), l'âge peut refléter l'accumulation de capital humain et d'expérience professionnelle, augmentant ainsi les chances d'accéder à un emploi permanent. Pour cette variable, l'effet attendu est positif (+).

La catégorie socioprofessionnelle : cette variable qualitative nominale regroupant 1 = salariés qualifiés, 2 = salariés non qualifiés, 3 = indépendants, 4 = aides familiaux/apprentis non rémunérés. Elle capte les différences entre salariés et non-salariés, formel et informel. L'effet attendu est positif pour les salariés qualifiés, négatif pour les aides familiaux, et ambigu pour les indépendants selon leur degré de formalisation (Fields, 2011).

La variable "sexe" : C'est une variable qualitative binaire indiquant le genre de l'individu (1 = féminin, 0 = masculin). Le sexe peut influencer l'accès à l'emploi en raison des stéréotypes et discriminations. Les femmes ont un accès limité aux emplois permanents dans certains secteurs. Blau et Kahn (2000) expliquent que les différences de genre dans l'accès à l'emploi sont souvent influencées par des normes sociales et des inégalités

structurelles dans le marché du travail. Cette variable a généralement un effet négatif (-) sur l'accès à un emploi permanent pour les femmes.

La variable niveau d'éducation : cette variable qualitative ordinaire indiquant le plus haut niveau d'études atteint, codée de 1 = primaire, 2 = secondaire général, 3 = secondaire technique, 4 = supérieur. Elle reflète l'accumulation de capital humain (Becker, 1964) et influence généralement de façon positive l'accès à un emploi permanent, bien que les rendements diffèrent selon le niveau et la structure du marché du travail (Psacharopoulos et Patrinos, 2018).

2.5.2.2. Variable liée à la conciliation études-travail

Étude-Travail : C'est une variable qualitative binaire indiquant si un individu en emploi a eu l'expérience de travailler tout en poursuivant ses études. Elle est codée 1 si l'individu déclare avoir exercé une activité rémunérée pendant sa scolarité, et 0 sinon. Travailler pendant les études peut enrichir l'expérience professionnelle (positif), mais peut également compromettre les résultats scolaires, réduisant ainsi les perspectives professionnelles (négatif). Singh et Ozturk (2020) révèlent que les étudiants qui travaillent bénéficient de compétences pratiques, mais à un coût académique lorsqu'ils dépassent un seuil horaire critique. L'effet de cette variable peut être positif (+) ou négatif (-) selon l'intensité du travail. L'effet est donc ambigu.

2.5.2.3. Variables relatives aux modes de recherche d'emploi

La variable "Emploi via concours" est une variable qualitative binaire (1 = oui, 0 = non). Les concours, fréquents dans le secteur public, offrent des emplois permanents et bien rémunérés. Fields (2005) montre que les processus compétitifs tels que les concours garantissent souvent des emplois plus stables dans les pays en développement. L'effet de cette variable est positif (+) sur l'accès à un emploi permanent.

La variable "Emploi via promotion / nomination" est une variable qualitative binaire (1 = oui, 0 = non). L'accès à un emploi via une promotion ou une nomination interne renforce la stabilité de l'emploi. Granovetter (1973) met en lumière que les relations professionnelles

jouent un rôle clé dans les opportunités d'évolution de carrière. L'effet de cette variable est généralement positif (+).

La variable "Emploi via Internet" est une variable qualitative binaire (1 = oui, 0 = non). La recherche d'emploi en ligne offre des opportunités diversifiées, mais son efficacité dépend des compétences numériques. Kuhn et Mansour (2014) constatent que l'utilisation des plateformes en ligne améliore les chances de trouver un emploi, en particulier pour les jeunes générations. L'effet de cette variable est positif (+).

La variable "Emploi via création d'entreprise" est une variable qualitative binaire (1 = oui, 0 = non). La création de sa propre entreprise reflète l'impact de l'entrepreneuriat sur l'accès à un emploi permanent, surtout dans les contextes où les opportunités sont limitées. Baumol (1990) analyse comment l'entrepreneuriat favorise la création d'emplois et contribue au dynamisme économique. L'effet de cette variable est positif (+).

La variable "Emploi direct par l'employeur" est une variable qualitative binaire (1 = oui, 0 = non). Les contacts directs avec les employeurs facilitent souvent l'accès à un emploi en court-circuitant les processus formels. Montgomery (1991) montre que les réseaux personnels jouent un rôle déterminant dans l'accès direct à l'emploi. L'effet de cette variable est positif (+).

La variable "Emploi via annonces dans les médias" est une variable qualitative binaire (1 = oui, 0 = non). Les médias traditionnels restent pertinents pour certaines catégories d'emplois, bien que leur efficacité varie selon les secteurs. Autor et Scarborough (2008) expliquent que les annonces dans les médias traditionnels sont particulièrement efficaces pour les postes nécessitant peu de qualifications. L'effet de cette variable peut être positif (+) dans certains secteurs.

La variable "Emploi via bureau de placement" est une variable qualitative binaire (1 = oui, 0 = non). Les bureaux de placement jouent un rôle clé dans l'appariement entre employeurs et chercheurs d'emploi, surtout dans des contextes où les informations sur le marché du travail sont asymétriques. Card et al. (2018) démontrent l'efficacité des agences de placement dans l'amélioration des perspectives d'emploi. L'effet de cette variable est positif (+).

La variable “Emploi via autres moyens” est une variable qualitative binaire (1 = oui, 0 = non). Cette catégorie regroupe des mécanismes variés (le bouche-à-oreille communautaire, les appels spontanés ou les intermédiaires informels, etc.), avec des effets contextuels souvent ambigus. Wooldridge (2010) recommande une analyse locale approfondie pour comprendre l’impact de ces moyens. L’effet de cette variable peut être positif (+) ou négatif (-) selon le contexte spécifique.

Tableau 1: Tableau récapitulatif des variables

Variable	Modalités	Signe attendu
Emploi permanent (Y)	1 (oui) / 0 (non)	Variable dépendante
Groupe d'âge	1 [24-34 ans] / 0 [15-24 ans]	+
Sexe	1 (féminin) / 0 (masculin)	-
Niveau d'éducation	1 = primaire ; 2 = secondaire général ; 3 = secondaire technique ; 4 = supérieur	+
Catégorie socio-professionnelle	1 = salariés qualifiés ; 2 = salariés non qualifiés ; 3 = indépendants ; 4 = aides/apprentis	+
Étude-Travail	1 (oui) / 0 (non)	±
Emploi via concours	1 (oui) / 0 (non)	+
Emploi via promotion/nomination	1 (oui) / 0 (non)	+
Emploi via Internet	1 (oui) / 0 (non)	+
Emploi via création d'entreprise	1 (oui) / 0 (non)	+

Variable	Modalités	Signe attendu
Emploi direct par l'employeur 1 (oui) / 0 (non)		+
Emploi viaannonces dans les médias		+
Emploi via bureau de placement	1 (oui) / 0 (non)	+
Emploi via autres moyens	1 (oui) / 0 (non)	+

Source : Auteur

3. Résultats et discussions

3.1. Présentation des statistiques descriptives

3.1.1. Analyse croisée des variables selon le statut de conciliation étude-travail

L'analyse croisée des variables avec la conciliation étude-travail révèle que la conciliation études-travail est loin d'être homogène : elle varie fortement selon le sexe, l'âge, le statut scolaire et le mode d'accès à l'emploi. Les hommes déclarent plus souvent concilier études et travail que les femmes (40,9 % contre 34,5 %), ce qui reflète une insertion plus précoce sur le marché du travail. Les jeunes (15–24 ans) sont aussi plus nombreux à cumuler les deux activités que ceux de 25–34 ans, pour qui la conciliation devient marginale (42,5% contre 18%), confirmant que cette pratique est avant tout liée à la phase d'insertion professionnelle. Comme attendu, les individus encore en cours de scolarité affichent les proportions les plus élevées de conciliation (jusqu'à 90 %), ce qui confirme le rôle central du statut scolaire dans cette dynamique.

En termes de modes d'accès à l'emploi, la conciliation est nettement moins fréquente chez ceux qui passent par des canaux institutionnels comme les concours (10,3 %), tandis qu'elle est un peu plus présente parmi ceux recourant à des canaux plus informels (relations, annonces, Internet). Enfin, le lien avec l'emploi permanent est révélateur : seuls 16 % des individus en emploi permanent concilient études et travail, ce qui suggère que la stabilisation professionnelle réduit fortement la nécessité ou la possibilité de poursuivre simultanément une formation.

Tableau 2 : Tableau croisé des variables avec la conciliation étude-travail

Variables	Sans conciliation (%)	Avec conciliation (%)
Sexe		
Masculin	59,1	40,9
Féminin	65,5	34,5
Age 15–24 ans	57,5	42,5

Variables	Sans conciliation (%)	Avec conciliation (%)
Age 25–34 ans	82	18
Relations personnelles	81,9	18,1
Création d’entreprise	83,8	16,2
Concours	89,7	10,3
Directement auprès employeur	83,8	16,2
Autres canaux (annonces, Internet, etc.)	76,5	23,5
Emploi permanent	84,0	16,0

Source : Auteur à partir des données de l'INSD (2018)

3.1.2. Analyse descriptive des variables selon le sexe

L’analyse croisée des variables met en évidence des écarts significatifs selon le sexe, qui éclairent la relation entre conciliation études-travail et accès à l’emploi permanent au Burkina Faso. Les résultats montrent d’abord que les hommes concilient davantage études et travail que les femmes (40,9 % contre 34,5 %), ce qui suggère une exposition plus précoce des jeunes hommes au marché du travail. Cette précocité peut renforcer leur expérience et leurs réseaux professionnels, facteurs décisifs pour sécuriser un emploi permanent. De fait, la proportion d’hommes occupant un emploi permanent est supérieure à celle des femmes (31,6 % contre 23,8 %), confirmant que les trajectoires scolaires et professionnelles féminines sont marquées par des contraintes structurelles.

Les modalités d’obtention de l’emploi confirment cette asymétrie. Les hommes accèdent plus souvent à l’emploi par relations (4,2 % contre 1,3 %) ou par concours (4,2 % contre 1,8 %), deux canaux institutionnels ou relationnels fortement valorisés sur le marché formel. Les femmes, en revanche, se tournent davantage vers la création d’entreprise (16,7 % contre 14,8 %), illustrant un recours plus fréquent à l’auto-emploi, souvent par défaut face aux barrières d’accès au salariat permanent.

Les autres modes (petites annonces, promotion, internet, bureaux de placement) restent marginaux et ne traduisent pas de différences significatives.

Enfin, la structure par âge confirme cette dynamique : les femmes sont légèrement surreprésentées parmi les plus jeunes (15-24 ans : 54,3 % contre 52,5 %), mais cette avance ne se traduit pas par un avantage en termes d'emploi permanent. Au contraire, à mesure que l'âge progresse (25-34 ans), les hommes conservent un meilleur positionnement (47,5 % contre 45,7 %). Ces résultats suggèrent que la conciliation études-travail bénéficie davantage aux hommes, qui capitalisent plus efficacement cette double expérience pour accéder à des emplois permanents, tandis que les femmes, bien qu'investies dans les études et parfois dans l'entrepreneuriat, demeurent limitées par des contraintes d'accès au marché formel.

En somme, le tableau illustre clairement que la conciliation études-travail constitue un levier d'insertion durable surtout pour les hommes, alors que pour les femmes, elle reste insuffisante à compenser les inégalités structurelles d'accès à l'emploi permanent.

Tableau 3 : Tableau descriptif des variables selon le sexe

Variables croisées avec le sexe	Masculin (%)	Féminin (%)
Études-travail	40,9	34,5
Emploi permanent	31,6	23,8
Emploi par relation	4,2	1,3
Emploi par concours	4,2	1,8
Emploi par création d'entreprise	14,8	16,7
Emploi par petites annonces	0,5	0,2
Emploi par promotion/nomination	0,15	0,05
Emploi par internet	0,02	0,02
Emploi par bureau de placement	0,04	0,02
Autres moyens	0,7	0,5
Âge 15-24 ans	52,5	54,3
Âge 25-34 ans	47,5	45,7

Source : Auteur à partir des données de l'INSD (2018)

3.2. Résultats économétriques

3.2.1. Modèles Probit et significativités globales

Les modèles probit estimés visent à expliquer la probabilité d'accéder à un emploi permanent en fonction de caractéristiques individuelles et de variables liées aux modes d'accès à l'emploi pour chaque groupe et pour l'ensemble.

Les résultats montrent que les modèles sont globalement significatifs. Pour les individus qui concilient les études et le travail ($N = 430$), le test du rapport de vraisemblance est fortement significatif ($LR \chi^2 = 33.99$, $Prob > \chi^2 = 0.000$), ce qui indique que les variables explicatives retenues contribuent de manière significative à expliquer la probabilité d'accéder à un emploi permanent. Le pseudo- R^2 atteint 0.098, traduisant une capacité explicative modérée mais acceptable dans le cadre d'analyses en sciences sociales.

Chez les individus qui ne concilient pas les études et le travail ($N = 168$), le modèle est également significatif dans son ensemble ($LR \chi^2 = 14.56$, $Prob > \chi^2 = 0.042$). Le pseudo- R^2 de 0.226 est sensiblement plus élevé que dans les autres cas, traduisant une meilleure capacité des variables retenues à expliquer l'accès à l'emploi permanent pour ce sous-groupe.

Enfin, dans l'ensemble de l'échantillon ($N = 611$), le modèle présente la significativité globale la plus forte ($LR \chi^2 = 48.81$, $Prob > \chi^2 = 0.000$), confirmant la pertinence de l'approche pour expliquer les écarts d'accès à l'emploi permanent. Le pseudo- R^2 de 0.114 se situe à un niveau intermédiaire, reflétant la diversité des trajectoires et la capacité des variables retenues à en expliquer une partie substantielle.

3.2.2. Modèle Probit et effets marginaux (Ceux qui concilient études-travail)

Chez **ceux qui concilient** ($N = 430$, Pseudo $R^2 = 0.098$), l'âge exerce un effet positif et marginalement significatif (0.018, $p = 0.052$), traduisant qu'une année supplémentaire accroît légèrement les chances d'obtenir un emploi permanent. Le sexe n'est pas significatif, suggérant que la conciliation neutralise partiellement les inégalités de genre observées ailleurs.

Le mode d'accès par création d'entreprise se distingue nettement (0.715, $p = 0.002$), confirmant que l'auto-emploi constitue une voie privilégiée vers la stabilité professionnelle pour ce groupe. En revanche, le niveau d'étude ressort avec un effet négatif significatif (-0.145, $p = 0.002$), ce qui peut refléter une inadéquation entre formation reçue et opportunités réelles offertes sur le marché. Ce résultat est conforme aux constats de Filmer et Fox (2014) sur l'Afrique subsaharienne, qui soulignent que l'expansion éducative ne s'accompagne pas toujours d'une amélioration proportionnelle des débouchés formels. Les autres variables, telles que la catégorie socio-professionnelle ou les promotions, ne sont pas significatives, traduisant un rôle secondaire dans ce sous-groupe.

3.2.3. Modèle Probit et effets marginaux (Ceux qui ne concilient pas études et travail)

Chez **ceux qui ne concilient pas** ($N = 168$, Pseudo $R^2 = 0.226$), la structure des déterminants est différente. L'âge n'a aucun effet (-0.007, $p = 0.713$), mais le sexe ressort positivement avec un coefficient élevé (0.867, $p = 0.089$), soulignant la persistance d'un biais favorable aux hommes dans l'accès à l'emploi permanent. Le canal de recrutement direct par l'employeur (-1.519, $p = 0.034$) et celui des petites annonces (-1.780, $p = 0.094$) sont associés à des probabilités moindres d'obtenir un emploi permanent. Ces résultats suggèrent que, pour ce groupe, les modes formels d'accès au marché du travail ne garantissent pas la stabilité, ce qui reflète une segmentation institutionnelle du marché. De plus, la catégorie socio-professionnelle a un effet fortement négatif (-0.369, $p = 0.029$), ce qui peut traduire des inégalités structurelles liées au statut d'origine. La création d'entreprise est positive (0.619) mais non significative, indiquant que cette voie ne constitue pas un levier robuste pour ce groupe.

3.2.4. Effet marginal de la variable « études-travail » du modèle 3 (Ensemble)

La variable « études-travail » ressort avec un effet marginal négatif (-0.063) significatif au seuil de 10 % ($p = 0.060$). Cela signifie que, toutes choses égales par ailleurs, avoir travaillé pendant les études réduit de 6,3 % la probabilité d'obtenir un emploi permanent. Ce résultat corrobore les travaux de Staff et Mortimer (2007) qui montrent que le cumul études-travail peut nuire à la réussite scolaire et, par rebond, freiner l'accès à des

emplois de qualité. Dans le contexte burkinabè, où de nombreux jeunes cumulent études et petits emplois pour subvenir à leurs besoins, ce résultat reflète une dynamique préoccupante : cette double activité, souvent contrainte, réduit la capacité des jeunes à investir pleinement dans l'acquisition de compétences académiques et professionnelles, ce qui compromet leur insertion durable sur le marché du travail.

3.2.5. Effets marginaux des autres variables du modèle 3 (Ensemble)

D'autres variables ressortent comme significatives dans l'explication de l'accès à l'emploi permanent. La variable « sexe » a un effet positif ($dy/dx = 0.049$, $p = 0.059$), indiquant que les hommes ont 5 % de chances supplémentaires d'accéder à un emploi permanent par rapport aux femmes. Ce résultat illustre la persistance de discriminations de genre dans l'accès à l'emploi formel et durable, comme le soulignent Blau et Kahn (2017).

La variable « création d'entreprise » présente l'effet positif le plus marqué ($dy/dx = 0.105$, $p < 0.001$). Créer sa propre activité augmente de 10,5 % la probabilité d'accéder à un emploi permanent. Ce constat s'aligne sur les travaux de Djankov et al. (2002), qui mettent en avant l'entrepreneuriat comme une voie alternative d'accès à l'emploi de qualité, notamment dans les contextes où le marché du travail salarié est saturé ou rigide.

Inversement, certaines variables montrent des effets négatifs. La catégorie socioprofessionnelle est significativement associée à une réduction de la probabilité d'emploi permanent ($dy/dx = -0.013$, $p = 0.036$), traduisant des écarts selon les positions dans la hiérarchie professionnelle. De même, le niveau d'étude a un effet marginal négatif ($dy/dx = -0.024$, $p = 0.001$), ce qui peut traduire une inadéquation entre la formation reçue et les opportunités réelles offertes sur le marché du travail, confirmant les constats de Filmer et Fox (2014) sur l'Afrique subsaharienne.

Enfin, d'autres variables comme « emploi via employeur direct » ou « promotion/nomination » ne sont pas significatives, suggérant que ces canaux d'accès ne constituent pas des déterminants robustes de la permanence de l'emploi dans le contexte burkinabè.

Tableau 4 : Résultat de la régression du modèle

Variables	Conciliants	Non-conciliants	Ensemble
Etude_travail	-	-	-0,3767717 (0,060)*
Âge	0,018071 (0,052)*	-0,0065503 (0,713)	0,0114889 (0,149)
Sexe	0,2217441 (0,195)	0,866835 (0,089)*	0,2941729 (0,060)*
Direct employeur	0,3070424 (0,313)	-1,518937 (0,034)**	0,0100581 (0,967)
Petites annonces	-	-1,780223 (0,094)*	0,5628453 (0,276)
Création entreprise	0,7149041 (0,002)***	0,6185197 (0,235)	0,7458073 (0,000)***
Promotion/nomination	-0,2095895 (0,743)	-	-0,1476406 (0,811)
Catégorie socio-prof.	-0,0420325 (0,293)	-0,3693777 (0,029)**	-0,0768676 (0,037)**
Niveau d'étude	-0,1447912 (0,002)***	-0,0623123 (0,688)	-0,1432616 (0,001)***
Constante	0,7679489 (0,109)	3,678955 (0,016)**	1,462574 (0,002)***
N obs	430	168	611
LR chi ²	33,99	14,56	48,81
Prob > chi ²	0,0000	0,0421	0,0000
Pseudo R ²	0,0978	0,2263	0,1144

*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Source : Auteur à partir des données de l'INSD (2018)

Si l'estimation probit fournit une première évaluation des facteurs influençant l'accès à l'emploi permanent, elle reste limitée pour analyser la contribution spécifique de chaque variable aux écarts entre groupes.

C'est pourquoi nous recourons à la méthode MVDCPM (Powers, Yoshioka et Yun, 2011), qui offre une décomposition plus fine et systématique des écarts en termes d'effets de dotations et de coefficients.

3.2.6. Décomposition par la méthode MVDCPM

3.2.6.1. Analyse des écarts

Les résultats montrent une différence nette dans l'accès à l'emploi permanent entre les deux groupes. Les individus ne combinant pas études et travail (groupe de référence) présentent une probabilité moyenne de 46,54 % d'obtenir un emploi permanent, contre seulement 14,74 % pour ceux qui combinent études et travail. L'écart global s'élève ainsi à environ 10,9 points de pourcentage en défaveur des individus cumulant études et travail.

La décomposition de cet écart révèle que la part attribuable aux caractéristiques observables (E) est très faible et statistiquement non significative (-0,2 point, soit -1,97 % de l'écart total). Autrement dit, les différences de composition en termes d'âge, de sexe, de secteur ou de catégorie socio-professionnelle ne suffisent pas à expliquer l'écart observé.

En revanche, l'essentiel de la disparité provient de l'effet de coefficient (C), qui représente plus de 100 % de l'écart (11,2 points, significatif à 1 %). Ce résultat signifie que ce n'est pas tant la dotation en caractéristiques observables qui différencie les deux groupes, mais plutôt la manière dont ces caractéristiques sont valorisées sur le marché du travail. En d'autres termes, à dotations comparables, les individus ayant combiné études et travail voient leurs chances d'accéder à un emploi permanent fortement pénalisées, ce qui traduit une différence de rendement du capital humain accumulé.

En somme, la disparité globale de 10,9 points s'explique quasi exclusivement par des effets de coefficients, interprétables comme une moindre valorisation des compétences des étudiants-travailleurs. Ces résultats suggèrent que la conciliation études-travail, loin d'être un atout, peut constituer un facteur de vulnérabilité à l'entrée sur le marché du

travail formel, en réduisant la capacité des jeunes à transformer leur capital éducatif en emploi permanent.

Tableau 5 : Analyse des écarts

Groupe de référence (A) : etude_travail = 0

Moyenne = 0,4654

Groupe de comparaison (B) : etude_travail = 1

Moyenne = 0,1474

Composante	Coefficient	Erreur standard	z	P > z	Contribution (%)
E (Dotations)	-0,00216	0,01219	-0,18	0,859	-1,97
C (Coefficients)	0,11212***	0,02485	4,51	0,000	101,97
R (Écart total)	0,10995***	0,02181	5,04	0,000	—

*** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1

Source : Auteur à partir des données de l'INSD (2018)

3.2.6.2. Contributions des variables aux écarts

L'analyse révèle que les écarts d'accès à l'emploi permanent s'expliquent davantage par les effets de coefficients que par les seules différences de caractéristiques, traduisant une inégalité de traitement sur le marché du travail. Des individus similaires en apparence voient leurs chances différer selon la façon dont leurs caractéristiques sont valorisées, ce qui renvoie à des biais ou discriminations structurelles (Assaad et al., 2010).

La catégorie socio-professionnelle affiche un faible effet de dotation (7,24 %), mais un effet coefficient très négatif (-156,57 %), signalant une sous-valorisation de certains statuts sociaux dans l'accès à l'emploi permanent.

Le sexe montre un effet de dotation quasi nul (-1,10 %), mais un effet coefficient important (+74,04 %), indiquant une discrimination de genre :

les femmes sont moins valorisées que les hommes à caractéristiques équivalentes (Klasen et Gaddis, 2013).

L'âge, avec un effet de dotation de -2,37 % et un coefficient de -56,78 %, semble parfois désavantager certains profils, notamment ceux à parcours atypiques, en raison de perceptions liées à l'obsolescence ou au manque de dynamisme (Okojie, 2003).

Concernant les canaux d'accès à l'emploi, le recrutement direct a un double effet négatif (-5,54 % ; -10,83 %), suggérant un accès inégal à ce mode. La création d'entreprise, bien qu'un peu valorisée en termes de dotation (+2,27 %), reste faiblement reconnue (-2,02 %), traduisant son instabilité dans les trajectoires.

Le niveau d'études joue un rôle positif (2,42 % ; 17,86 %), confirmant l'effet de l'éducation, mais avec un rendement différencié selon les parcours, la qualité de la formation, ou les réseaux (Garcia et Fares, 2008).

Les autres canaux de recherche d'emploi (concours, relations, annonces, Internet) ne présentent pas de contribution significative, indiquant un usage faible ou uniforme entre groupes.

Enfin, la constante du modèle est très élevée (+236,10 %), soulignant l'importance de facteurs non observés : localisation, expérience, réseaux, taille de l'entreprise... Ce résidu confirme que les écarts restent en partie inexpliqués, comme le notait Fields (2005), dans un marché du travail africain fragmenté, informel et marqué par de fortes inégalités structurelles.

Tableau 6 : Contributions des variables aux écarts d'accès à l'emploi permanent

Variable explicative	Effet (E)	% (E)	Effet (C)	% (C)
Âge	-0,00261	-2,37 %	-0,06243	-56,78 %
Sexe	-0,00121	-1,10 %	0,08141	74,04 %
Emploi via relation personnelle	0,00000	0,00 %	0,00000	0,00 %
Emploi via employeur direct	-0,00609	-5,54 %	-0,01191	-10,83 %

Variable explicative	Effet (E)	% (E)	Effet (C)	% (C)
Emploi via petites annonces	-0,00538	-4,90 %	0,00000	0,00 %
Emploi via concours	0,00000	0,00 %	0,00000	0,00 %
Emploi via création d'entreprise	0,00249	2,27 %	-0,00223	-2,02 %
Emploi via promotion / nomination	0,00000	0,00 %	0,00018	0,17 %
Emploi via Internet	0,00000	0,00 %	0,00000	0,00 %
Emploi via bureau de placement	0,00000	0,00 %	0,00000	0,00 %
Catégorie socio-professionnelle	0,00796	7,24 %	-0,17216	-156,57 %
Niveau d'études	0,00267	2,42 %	0,01964	17,86 %

Source : Auteur à partir des données de l'INSD (2018)

Conclusion et implications de politiques économiques

Au Burkina Faso, de nombreux jeunes, principalement issus de milieux modestes, sont contraints de concilier études et travail. Cette double activité, bien qu'elle reflète une volonté d'autonomie, peut avoir des effets négatifs sur la réussite scolaire et limiter l'accès à un emploi permanent. Les résultats de l'analyse montrent que les jeunes ayant travaillé durant leurs études ont une probabilité d'insertion dans des emplois permanents de 14,74 %, contre 46,54 % pour ceux qui n'ont pas combiné les deux activités. Cet écart est largement dû aux effets de coefficients (101,97 %), ce qui suggère une sous-valorisation des compétences des étudiants-travailleurs, malgré des caractéristiques similaires à celles des non-travailleurs. En d'autres termes, leur capital humain est moins reconnu, ce qui constitue un frein à leur accès à des emplois permanents.

Les résultats de cette analyse soulignent que la conciliation études-travail, loin d'être un avantage, peut en réalité être perçue comme un obstacle à l'accès à un emploi permanent, notamment en raison de la manière dont ces parcours hybrides sont valorisés par le marché du travail. Cela suggère

la nécessité de repenser la façon dont ces expériences sont perçues par les employeurs et la société en général.

Il apparaît donc crucial de mettre en place des politiques visant à mieux encadrer ces parcours hybrides, en développant des programmes d'alternance et des stages certifiés qui permettent de valider les compétences acquises. De plus, un soutien plus important pour les étudiants-travailleurs, comme des bourses sociales et un accompagnement personnalisé à l'emploi, serait nécessaire pour les aider à concilier plus efficacement études et travail, sans compromettre leur insertion professionnelle future. Ces mesures permettraient de transformer cette double activité d'un facteur pénalisant en un levier pour l'insertion durable sur le marché du travail, particulièrement dans un contexte où l'emploi formel reste limité.

Bibliographie

- Adams, A. V., et Hicks, N. (2000). The skills development challenge in Sub-Saharan Africa: Towards informal and flexible learning systems. World Bank.
- Anyanwu, J. C. (2014). Youth employment in Africa: Recent trends and key determinants. African Development Bank Group.
- Arthur, M. B., et Rousseau, D. M. (1996). The boundaryless career: A new employment principle for a new organizational era. Oxford University Press.
- Autor, D. H., et Scarborough, D. (2008). Does job testing harm minority workers? Evidence from retail establishments. *Quarterly Journal of Economics*, 123(1), 219–277.
- Baah-Boateng, W. (2016). The youth unemployment challenge in Africa: What are the drivers? *Economic and Labour Relations Review*, 27(4), 413–431.

- Baert, S., Rotsaert, O., Verhaest, D., et Omey, E. (2015). Student employment and later labour market success: No evidence for higher employment chances. *Kyklos*, 68(2), 160–181.
- Baumol, W. J. (1990). Entrepreneurship: Productive, unproductive, and destructive. *Journal of Political Economy*, 98(5), 893–921.
- Beaupère, N. (2007). Les étudiants et le travail salarié. *La Documentation française*.
- Becker, G. S. (1964). *Human capital: A theoretical and empirical analysis, with special reference to education*. University of Chicago Press.
- Blasko, Z., Brennan, J., et Little, B. (2002). Student employment and higher education in Europe. European Centre for the Development of Vocational Training (CEDEFOP).
- Blau, F. D., et Kahn, L. M. (2000). Gender differences in pay. *Journal of Economic Perspectives*, 14(4), 75–99.
- Blau, F. D., et Kahn, L. M. (2017). The gender wage gap: Extent, trends, and explanations. *Journal of Economic Literature*, 55(3), 789–865.
- Boudarbat, B., et Chernoff, V. (2012). The determinants of education–job match among Canadian university graduates. *IZA Journal of Labor Economics*, 1(3), 1–22.
- Bourdieu, P. (1986). The forms of capital. In J. Richardson (Ed.), *Handbook of theory and research for the sociology of education* (pp. 241–258). Greenwood.
- CARDES. (2024). Rapport sur les politiques d'emploi des jeunes au Burkina Faso. Centre d'Analyse des Politiques de Développement.
- Curtis, S., et Shani, N. (2002). The effect of taking paid employment during term-time on students' academic studies. *Journal of Further and Higher Education*, 26(2), 129–138.
- Diallo, A., et Huitric, M. (2017). Les jeunes et l'emploi en Afrique subsaharienne : Dynamiques, enjeux et perspectives. *Afrique Contemporaine*, 263(3), 35–54.

- Djankov, S., La Porta, R., Lopez-de-Silanes, F., et Shleifer, A. (2002). The regulation of entry. *Quarterly Journal of Economics*, 117(1), 1–37.
- Doeringer, P. B., et Piore, M. J. (1971). Internal labor markets and manpower analysis. Heath.
- Duru-Bellat, M. (2006). L'inflation scolaire : Les désillusions de la méritocratie. Seuil.
- Filmer, D., et Fox, L. (2014). Youth employment in sub-Saharan Africa. World Bank.
- Garcia, M., et Fares, J. (2008). Youth in Africa's labor market. World Bank.
- Glick, P., et Sahn, D. E. (1997). Gender and education impacts on employment and earnings in West Africa: Evidence from Guinea. *Economic Development and Cultural Change*, 45(4), 793–823.
- Granovetter, M. (1973). The strength of weak ties. *American Journal of Sociology*, 78(6), 1360–1380.
- Guilbert, L. (2011). L'expérience professionnelle comme facteur d'insertion des jeunes diplômés. *Éducation et sociétés*, 28(2), 111–128.
- Hall, D. T. (1976). Careers in organizations. Goodyear Publishing.
- Hountondji, C. (2019). Étudiants et précarité économique en Afrique de l'Ouest : Le cas du Bénin. *Revue Africaine de Sociologie*, 23(1), 55–74.
- INSD. (2018). Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI 2018). Ouagadougou : Institut National de la Statistique et de la Démographie.
- INSD. (2020). Rapport sur l'emploi des jeunes au Burkina Faso. Ouagadougou : Institut National de la Statistique et de la Démographie.
- INSD. (2023). Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel. Ouagadougou : Institut National de la Statistique et de la Démographie.

- Kolb, D. A. (1984). Experiential learning: Experience as the source of learning and development. Prentice Hall.
- Kobré, S. (2022). Insertion professionnelle des diplômés des universités publiques et privées du Burkina Faso. Université Ouaga II.
- Kuhn, P., et Mansour, H. (2014). Is Internet job search still ineffective ? Economic Journal, 124(581), 1213–1233.
- Leuven, E., et Oosterbeek, H. (2011). Overeducation and mismatch in the labor market. In E. A. Hanushek, S. Machin, et L. Woessmann (Eds.), Handbook of the economics of education (Vol. 4, pp. 283–326). Elsevier.
- Montgomery, J. D. (1991). Social networks and labor-market outcomes: Toward an economic analysis. American Economic Review, 81(5), 1408–1418.
- Mühlemann, S., et Wolter, S. C. (2014). Return on investment of apprenticeship systems for enterprises: Evidence from cost–benefit analyses. Journal of Labor Economics, 32(1), 1–31.
- OCDE. (2021). Perspectives de l'emploi 2021. Paris : Organisation de Coopération et de Développement Économiques.
- OIT. (2020). Emploi et questions sociales dans le monde : Les tendances 2020. Genève : Organisation Internationale du Travail.
- OIT. (2023). World employment and social outlook: Trends 2023. Genève : Organisation Internationale du Travail.
- OIT. (2024). Women and men in the informal economy: A statistical brief. Genève: Organisation Internationale du Travail.
- Okojie, C. E. E. (2003). Education and work: Experiences of young women in Nigeria. International Journal of Educational Development, 23(4), 397–411.
- Perreira, K. M., et Sloan, F. A. (2001). Life events and alcohol consumption among mature adults. Journal of Studies on Alcohol, 62(1), 50–58.

- Powers, D. A., Yoshioka, H., et Yun, M. S. (2011). mvdcmp: Multivariate decomposition for nonlinear response models. *Stata Journal*, 11(4), 556–576.
- Psacharopoulos, G., et Patrinos, H. A. (2018). Returns to investment in education: A decennial review of the global literature. *Education Economics*, 26(5), 445–458.
- Rosenbaum, J. E., Deil-Amen, R., et Person, A. E. (2001). After admission: From college access to college success. Russell Sage Foundation.
- Ruhm, C. J. (1997). Is high school employment consumption or investment? *Journal of Labor Economics*, 15(4), 735–776.
- Sawadogo, I. (2020). Travail étudiant et insertion professionnelle au Burkina Faso. Université Joseph Ki-Zerbo.
- Sen, A. (1999). Development as freedom. Oxford University Press.
- Singh, R., et Ozturk, M. (2020). Working while studying: The impact of student employment on academic performance. *Education Economics*, 28(1), 23–40.
- Stern, D., et Nakata, Y. (1991). Paid employment among U.S. college students: Trends, effects, and possible causes. *Journal of Higher Education*, 62(1), 25–43.
- World Bank. (2023). World development indicators. Washington, DC: World Bank.